



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bénéficiaires

Question au Gouvernement n° 1088

Texte de la question

## DROIT AUX VACANCES

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le Premier ministre, cette année encore, un Français sur deux ne pourra profiter pleinement de ses vacances d'été.

Pourtant, comme le souligne le Secours populaire français, pouvoir partir en vacances est l'une des fortes aspirations des familles. Cette petite parenthèse dans la vie, certaines cherchent à la préserver quitte à la raccourcir face à la violence de la crise économique, d'autres en sont privées. Ainsi, les ouvriers, les chômeurs et les familles monoparentales sont les plus exclus du droit aux vacances, un droit acquis par le mouvement social et établi par la loi, de celle de 1936 à la loi établissant la cinquième semaine de congés payés.

La précarité, la baisse du pouvoir d'achat des salaires et des allocations, l'augmentation du coût des séjours font que plus de 20 % de la population passe tous ses congés à domicile depuis au moins cinq ans, tandis que le nombre de jeunes partant en colonies ne cesse de diminuer. Adultes et enfants sont privés des bénéfices multiples apportés par le dépaysement.

Monsieur le Premier ministre, les politiques libérales menées en Europe sont porteuses de graves régressions sociales. La France peut s'y opposer et rouvrir le chemin de la croissance et du progrès social. Assurer le droit aux vacances pour tous et toutes suppose une relance des salaires : vous ne pouvez pas continuer de vous y opposer en bloquant le SMIC et les salaires des fonctionnaires alors que les revenus des plus grandes fortunes de France ne cessent de croître. Assurer le droit aux vacances suppose aussi que les communes et les associations d'éducation populaire disposent, au-delà d'une possible taxe sur l'hôtellerie de luxe, des dotations et des subventions nécessaires pour pouvoir assurer ce droit par leur offre de séjours collectifs. Vous ne pouvez pas continuer à baisser ces dépenses publiques utiles aux familles.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous enfin changer de cap afin d'assurer un droit effectif aux vacances pour tous et toutes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Mme Valérie Fourneyron, *ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative*. Madame la députée, le temps libre, les loisirs, les vacances sont d'abord des moments indispensables dans la construction des jeunes, des enfants, à travers leur parcours d'autonomie. Vous l'avez rappelé : il existe des inégalités fortes dans les espaces de construction des vacances, et il est nécessaire d'agir collectivement, y

compris les pouvoirs publics, pour permettre une diminution de ces inégalités.

Dans ce cadre, les accueils collectifs de mineurs jouent un rôle majeur : cet été, près de 30 000 accueils avec hébergement auront accueilli un million de jeunes Français, outre un million et demi accueillis dans les structures sans hébergement. La mobilisation repose sur la protection des mineurs, sur la qualité éducative et sur la mixité sociale.

C'est pourquoi nous avons lancé, avec les associations d'éducation populaire, les collectivités locales et les comités d'entreprise, le programme « Les colos, c'est bon pour grandir ! ». Il y a en effet aujourd'hui besoin de réinvestir l'ensemble des séjours de vacances. Vous avez évoqué la diminution des séjours classiques, mais les séjours thématiques, les accueils de scoutisme et les séjours sans hébergement sont en augmentation.

Nous avons besoin de réinventer l'ensemble des séjours de vacances en nous appuyant sur un travail collectif permettant à chacun d'être au rendez-vous de la réinvention de ces temps, non pas en étant tourné vers le passé, mais vers plus de mixité...

M. Yves Nicolin. Baratin !

Mme Valérie Fourneyron, *ministre*. ...plus de projets innovants, plus de vivre-ensemble, pour la satisfaction des familles et des enfants. C'est en ce sens que nous travaillons sur la priorité jeunesse et sur les loisirs pour tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Julien Aubert. Rendez-nous Delphine Batho !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1088

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 juillet 2013](#)